

Un retraité de la DGSE condamné

AFP

Le Figaro, 18 juin 2012

Un cadre retraité des services secrets français, Maurice Dufresse, a été condamné à Paris pour avoir diffamé l'ancien mercenaire français François-Richard Rouget alias Sanders, en lui imputant une responsabilité dans l'assassinat de la Sud-Africaine Dulcie September en 1988.

Selon le jugement, M. Dufresse et les éditions Flammarion ont été condamnés le 14 juin par le tribunal correctionnel de Paris à payer à M. Rouget la somme totale de 5.000 euros, ainsi qu'une "amende modérée assortie du sursis" de 500 euros.

L'ancien haut fonctionnaire à la Direction générale de la sécurité inté-

rieure (DGSE) Maurice Dufresse avait publié en 2010 « *Vingt-cinq ans dans les services secrets* », sous le pseudonyme de Pierre Siramy. Il écrivait que Dulcie September, figure de la lutte anti-apartheid, avait été assassinée à Paris « *probablement par un ancien militaire tricolore et un réseau à la solde du régime raciste de Pretoria* ». Le livre évoquait « *l'implication* » de Richard Rouget dans l'affaire, ajoutant cependant qu'elle n'avait « *jamais été démontrée* ». Rouget aurait été « *le leader d'un groupe collectant des informations sur des membres de l'ANC en Europe* », cibles d'agents du régime d'apartheid.